

# **États financiers**

Fonds Iman de Global 30 juin 2019 (non audité)



Avis:
Les états financiers intermédiaires n'ont pas été révisés ni
audités par les auditeurs externes du Fonds Iman de Global.

# 30 juin 2019

# Table des matières

État de la situation financière	1
État du résultat net et du résultat global	2
État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	3
Tableau des flux de trésorerie	4
Annexe du portefeuille	5
Notes annexes	6-13

État de la situation financière

Au 30 juin 2019 (non audité) et au 31 décembre 2018

	2019	2018
	\$	\$
Actif		
Placements à la juste valeur par le biais du résultat net (note 6)	62 061 908	51 999 865
Trésorerie	993 615	1 244 262
Souscriptions à recevoir	219 201	219 237
Dividendes à recevoir	43 484	25 044
Total de l'actif	63 318 208	53 488 408
Passif		
Rachats à payer	260 946	241 199
Frais de gestion à payer (note 8)	133 095	116 395
Total du passif	394 041	357 594
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	62 924 167	53 130 814
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série		
Série A	51 565 830	44 259 396
Série F	11 358 337	8 871 418
Parts émises et en circulation à la fin de la période (note 7)		
Série A	2 308 298	2 209 175
Série F	457 440	400 602
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série A	22.24	20,03
Serie A	22,34	20,03

Approuvé par le Conseil d'administration de Les actifs de croissance Global incorporée, le gestionnaire du Fonds

(signé) "Hanane Bouji"	
------------------------	--

Hanane Bouji Administratrice

(signé) "Nazreen Ali"

Nazreen Ali Administratrice

État du résultat net et du résultat global pour les semestres clos les 30 juin 2019 et 2018 (non audité)

	2019	2018
	\$	\$
Produits		
Revenu de dividendes	779 654	641 836
Autres produits	4	_
Profit réalisé à la cession de placements	2 052 777	2 210 503
Variation de la plus-value latente des placements	4 398 420	189 940
Perte de change sur la trésorerie	(53 277)	(31 323)
	7 177 578	3 010 956
Charges		
Frais de gestion (note 8)	769 497	653 228
Frais d'évaluation et d'administration	147 878	149 560
Retenues d'impôt à la source	137 575	106 162
Autres charges	11 478	18 537
Charges d'intérêts	572	_
Honoraires d'audit	30 096	29 569
Frais de garde	11 388	10 995
Frais d'inscription	10 436	12 665
Frais de transaction (note 9)	2 421	10 879
Frais du comité d'examen indépendant	975	3 300
Moins : charges absorbées par le gestionnaire du Fonds	(214 671)	(227 646)
	907 645	767 249
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts	C 200 022	0.040.707
rachetables	6 269 933	2 243 707
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série (note 10)		
Série A	5 173 678	1 925 263
Série F	1 096 255	318 444
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (note 10)		
Série A	2,28	0,91
Série F	2,53	1,08

État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les semestres clos les 30 juin 2019 et 2018 (non audité)

$\mathbf{r}$	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,		
2019	Série A	Série F	Total
	\$	\$	\$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables			
au début de l'exercice	44 259 396	8 871 418	53 130 814
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de			
parts rachetables	5 173 678	1 096 255	6 269 933
Transactions sur les parts rachetables			
Produit de l'émission de parts rachetables	4 882 377	2 577 931	7 460 308
Rachat de parts rachetables	(2 749 621)	(1 187 267)	(3 936 888)
Augmentation nette provenant de transactions sur les parts			
rachetables	2 132 756	1 390 664	3 523 420
Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs de	7 306 434	0.400.040	0.700.050
		2 486 919	9 793 353
parts rachetables	7 300 434		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		44.050.007	00 004 407
•	51 565 830	11 358 337	62 924 167
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		11 358 337	62 924 167
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		11 358 337 Série F	62 924 167 Total
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	51 565 830		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	51 565 830 Série A	Série F	Total
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	51 565 830 Série A	Série F	Total
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période  2018  Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	51 565 830 Série A \$	Série F \$	Total \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période  2018  Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	51 565 830 Série A \$	Série F \$	Total \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période  2018  Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de l'exercice	51 565 830 Série A \$	Série F \$	Total \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période  2018  Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de l'exercice  Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	51 565 830 Série A \$ 40 739 954	Série F \$ 5 227 782	Total \$ 45 967 736
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période  2018  Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de l'exercice  Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables  Transactions sur les parts rachetables	51 565 830  Série A  \$ 40 739 954  1 925 263	Série F \$ 5 227 782 318 444	Total \$ 45 967 736 2 243 707
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période  2018  Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de l'exercice  Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables  Transactions sur les parts rachetables  Produit de l'émission de parts rachetables	51 565 830  Série A  \$ 40 739 954  1 925 263  4 386 126	Série F \$ 5 227 782 318 444 2 723 434	Total \$ 45 967 736 2 243 707 7 109 560
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période  2018  Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de l'exercice  Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables  Transactions sur les parts rachetables  Produit de l'émission de parts rachetables  Rachat de parts rachetables	51 565 830  Série A  \$ 40 739 954  1 925 263	Série F \$ 5 227 782 318 444	Total \$ 45 967 736 2 243 707
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période  2018  Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de l'exercice  Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables  Transactions sur les parts rachetables  Produit de l'émission de parts rachetables	51 565 830  Série A  \$ 40 739 954  1 925 263  4 386 126	Série F \$ 5 227 782 318 444 2 723 434	Total \$ 45 967 736 2 243 707 7 109 560
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période  2018  Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de l'exercice  Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables  Transactions sur les parts rachetables  Produit de l'émission de parts rachetables  Rachat de parts rachetables  Augmentation nette provenant de transactions sur les parts	51 565 830  Série A  \$ 40 739 954  1 925 263  4 386 126 (3 479 013)	Série F \$ 5 227 782 318 444 2 723 434 (420 310)	Total \$ 45 967 736 2 243 707 7 109 560 (3 899 323)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période  2018  Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de l'exercice  Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables  Transactions sur les parts rachetables  Produit de l'émission de parts rachetables  Rachat de parts rachetables  Augmentation nette provenant de transactions sur les parts rachetables	51 565 830  Série A  \$ 40 739 954  1 925 263  4 386 126 (3 479 013)	Série F \$ 5 227 782 318 444 2 723 434 (420 310)	Total \$ 45 967 736 2 243 707 7 109 560 (3 899 323)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période  2018  Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de l'exercice  Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables  Transactions sur les parts rachetables  Produit de l'émission de parts rachetables  Rachat de parts rachetables  Augmentation nette provenant de transactions sur les parts rachetables  Augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs de	51 565 830  Série A  \$ 40 739 954  1 925 263  4 386 126 (3 479 013)  907 113	Série F \$ 5 227 782 318 444 2 723 434 (420 310) 2 303 124	Total \$ 45 967 736 2 243 707 7 109 560 (3 899 323) 3 210 237

Tableau des flux de trésorerie pour les semestres clos les 30 juin 2019 et 2018 (non audité)

	2019	2018
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	6 269 933	2 243 707
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Perte de change sur la trésorerie	53 277	31 323
Profit réalisé à la cession de placements	(2 052 777)	(2 210 503)
Variation de la (plus-value) latente des placements	(4 398 420)	(189 940)
Commissions et autres frais de transaction liés au portefeuille	2	7 859
(Augmentation) diminution des dividendes à recevoir	(18 440)	14 795
Diminution des autres débiteurs	_	1 168
Augmentation des frais de gestion à payer	16 700	11 960
Produit de la vente de placements	15 799 674	8 108 371
Achat de placements	(19 410 522)	(11 979 156)
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	(3 740 573)	(3 960 416)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	7 460 344	7 185 033
Rachat de parts rachetables	(3 917 141)	(3 949 075)
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	3 543 203	3 235 958
Diminution de la trésorerie	(197 370)	(724 458)
Trésorerie au début de la période	1 244 262	1 411 800
Perte de change sur la trésorerie	(53 277)	(31 323)
Trésorerie à la fin de la période	993 615	656 019
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt à la source	623 639	551 316

Annexe du portefeuille au 30 juin 2019 (non audité)

	Nombre	Coût	Juste
	d'actions	moyen	valeur
Titres de capitaux propres (98,6 %)		\$	\$
Îles Caïmans (3,2 %)			
Tencent Holdings Limited, CAAE	33 711	1 299 013	1 996 467
France (3,0 %)			
Sanofi-Aventis Sanofi-Aventis	16 840	1 923 029	1 902 721
Allemagne (3,8 %)			
SAP SE	13 224	1 532 248	2 376 950
Irlande (3,5 %)			
Medtronic PLC	17 301	1 962 985	2 204 761
Pays-Bas (5,9 %)			
ASML Holding NV	6 731	1 226 922	1 840 846
Unilever NV Amsterdam	23 134	1 408 477	1 844 274
		2 635 399	3 685 120
Suisse (6,7 %)			
Nestlé SA	18 215	1 807 314	2 468 696
Roche Holding AG	4 979	1 535 738	1 833 922
		3 343 052	4 302 618
Taïwan (2,8 %)			
Taiwan Semiconductor Manufacturing company limited, CAAE	34 205	2 090 729	1 753 150
États-Unis (69,7 %)			
Alibaba Group Holding Limited, CAAE	11 102	2 401 574	2 461 607
Alphabet Inc., catégorie C	3 462	3 884 647	4 896 577
Apple Inc.	19 709	3 115 874	5 104 230
Chevron Corporation	15 815	2 347 303	2 575 165
Eli Lilly and Company	12 609	2 002 826	1 827 920
Facebook Inc., catégorie A	9 571	2 420 930	2 417 077
Johnson & Johnson	17 322	2 310 069	3 156 914
Microsoft Corporation	32 677	2 745 811	5 727 872
Nike Inc., catégorie B	16 888	1 142 465	1 855 132
PepsiCo, Inc.	10 642	1 559 655	1 826 002
Pfizer Inc.	39 591	1 861 861	2 244 196
Starbucks Corporation	16 994	1 306 468	1 864 108
The Procter & Gamble Company	14 701	1 493 228	2 109 266
Union Pacific Corporation	6 540	1 157 252	1 447 181
United Parcel Service Inc., catégorie B	10 321	1 492 033	1 394 671
Visa Inc., catégorie A	12 912	1 497 494	2 932 203
		32 739 490	43 840 121
Total du coût et de la juste valeur des placements (98,6 %)		47 525 945	62 061 908
Trésorerie (1,6 %)			993 615
Autres actifs, déduction faite des autres passifs (-0,2 %)			(131 356)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (100,0 %)			62 924 167

Notes annexes 30 juin 2019 (non audité)

#### 1. Entité présentant l'information financière

Le Fonds Iman de Global (le « Fonds ») est une fiducie d'investissement à participation unitaire à capital variable, établie en vertu des lois de la province de l'Ontario. Le Fonds a été établi le 6 février 2009 et il a commencé son exploitation le 10 mars 2009. Les actifs de croissance Global incorporée (« GGA » ou le « gestionnaire du Fonds ») est le gestionnaire du Fonds, et CIBC Mellon est le dépositaire du Fonds.

Le siège social du Fonds est situé au 100 Mural Street, Suite 201, Richmond Hill (Ontario) L4B 1J3.

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le gestionnaire du Fonds le 28 août 2019.

#### 2. Mode de présentation

Les présents états financiers intermédiaires non audités ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (« IAS 34 »). Certaines informations incluses dans les états financiers annuels audités préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS ») telles qu'elles sont publiées par l'IASB ont été résumées ou omises. Par conséquent, les présents états financiers intermédiaires non audités doivent être lus en parallèle avec les états financiers audités du Fonds pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

#### 3. Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables présentées ci-après ont été appliquées de manière cohérente à toutes les périodes présentées dans les états financiers.

Instruments financiers à la juste valeur

#### a) Classement et comptabilisation

Les placements comprennent des actifs financiers comme des titres de capitaux propres. Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Tous les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de recevoir des flux de trésorerie provenant de l'instrument arrive à expiration ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Par conséquent, les transactions d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de transaction.

Les instruments financiers, comme les placements, sont par la suite évalués à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état du résultat net et du résultat global étant donné que le modèle économique et la performance du Fonds continuent d'être gérés sur la base de la juste valeur. Tous les autres actifs financiers, comme la trésorerie, les souscriptions à recevoir et les dividendes à recevoir, sont comptabilisés au coût amorti. Les passifs financiers, comme les rachats à payer et les frais de gestion à payer, sont classés dans les autres passifs financiers et comptabilisés au coût amorti.

Le coût des placements est calculé selon le coût moyen pondéré des placements. Les profits et les pertes réalisés sur cession, y compris les profits et les pertes de change sur ces placements, sont déterminés en fonction du coût moyen des placements. Les profits et les pertes découlant d'une variation de la juste valeur des placements sont inclus dans les états du résultat net et du résultat global dans la période au cours de laquelle ils se produisent.

#### b) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu lors d'une transaction normale visant la vente d'un actif ou le transfert d'un passif conclue entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs (comme des titres cotés en bourse) est évaluée selon leurs cours de clôture à la date de clôture. Lorsque le dernier cours n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la direction déterminera le cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur.

Un marché actif est un marché sur lequel ont lieu des transactions sur l'actif ou le passif selon une fréquence et un volume suffisants pour fournir de façon continue de l'information sur le prix.

Notes annexes 30 juin 2019 (non audité)

#### 3. Principales méthodes comptables (suite)

#### Revenu de placement

Le revenu de dividende est comptabilisé à la date ex-dividende. Les profits et les pertes réalisés et latents sur les opérations de placement sont calculés selon la méthode du coût moyen pondéré. Les produits, les profits (pertes) réalisés et la plus-value (moins-value) latente sont répartis entre les séries, au prorata.

Le Fonds est habituellement assujetti à des retenues d'impôt à la source exigées par certains pays sur le revenu de placement et les gains en capital. Ce revenu et ces gains sont comptabilisés en fonction du montant brut, et les retenues d'impôt à la source sont présentées en tant que charge distincte dans les états du résultat net et du résultat global.

#### Écart de change

Les souscriptions et les rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens, soit également sa monnaie fonctionnelle et de présentation. Il s'agit de la monnaie qui représente le plus fidèlement l'incidence économique des transactions, des conditions et des événements sous-jacents du Fonds : les transactions en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle au moyen du taux de change en vigueur à la date de transaction. Les actifs et les passifs libellés en monnaie étrangère sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au moyen du taux de change en vigueur à la date d'évaluation. Les profits et les pertes de change liés à la trésorerie sont présentés au poste « Profit (perte) de change sur la trésorerie », et ceux ayant trait à d'autres actifs et passifs financiers sont présentés aux postes « Profit réalisé à la cession de placements » et « Variation de la (moins-value) plus-value latente des placements » des états du résultat net et du résultat global.

#### Trésorerie

La trésorerie est composée de dépôts auprès d'institutions financières.

#### Distributions

Les produits gagnés par le Fonds sont distribués aux porteurs de parts au moins une fois par année, et ces distributions sont habituellement réinvesties par les porteurs de parts du Fonds. Les gains en capital nets réalisés (réduits par les reports prospectifs de pertes, le cas échéant) sont distribués aux porteurs de parts en décembre de chaque exercice.

Les profits et les pertes latents sont inclus dans l'actif net attribuable aux porteurs de parts et ne peuvent être distribués jusqu'à ce qu'ils soient réalisés. Les pertes en capital ne sont pas distribuées aux porteurs de parts, mais elles sont conservées pour être contrebalancées par tout autre gain en capital réalisé futur.

#### Frais de transaction

Les frais de transaction sont passés en charges et sont inclus au poste « Frais de transaction » dans les états du résultat net et du résultat global. Les frais de transaction sont les coûts marginaux directement imputables à l'acquisition, à l'émission ou à la sortie d'un placement, ce qui comprend les honoraires et les commissions versés aux agents, aux conseillers, aux courtiers et aux négociants.

Valeur liquidative attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Pour chaque série de parts du Fonds, une valeur liquidative distincte est calculée en prenant la quote-part des actifs communs du Fonds revenant à la série, moins la quote-part des passifs communs du Fonds revenant à la même série, et en soustrayant de ce montant tous les passifs qui ont trait uniquement à une série précise. La valeur liquidative par part de chaque série est déterminée en divisant la valeur liquidative de la série par le nombre de parts en circulation de cette série à la date d'évaluation.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Dans l'état du résultat net et du résultat global, l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part est calculée en divisant l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de l'exercice.

Notes annexes 30 juin 2019 (non audité)

#### 4. Estimations et jugements comptables critiques

La préparation des états financiers exige que la direction exerce son jugement dans le cadre du processus d'application des méthodes comptables et qu'elle procède à des estimations et formule des hypothèses concernant l'avenir. Les principaux jugements et les principales estimations du Fonds dans la préparation des présents états financiers sont présentés ci-dessous.

Classement des parts rachetables émises par le Fonds

Aux termes des normes IFRS, l'International Accounting Standard (« IAS ») 32 exige que les parts d'une entité qui comprennent une obligation contractuelle pour l'émetteur de racheter ou de rembourser ces parts contre de la trésorerie ou un autre actif financier soient classées en tant que passif financier.

#### 5. Risque lié aux instruments financiers

Les activités du Fonds l'exposent à divers types de risques financiers liés à ses stratégies de placement, aux instruments financiers et aux marchés dans lesquels il investit. Les principaux risques comprennent le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (y compris le risque de prix et le risque de change). Le niveau de risque dépend des objectifs de placement du Fonds et des types de titres dans lesquels il investit. Ces risques, ainsi que les pratiques du Fonds en matière de gestion des risques, sont décrits ci-dessous.

#### a) Risque de crédit

Le Fonds est exposé au risque de crédit, qui est le risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure de payer des sommes en entier lorsqu'elles deviennent exigibles. Toutes les transactions sur les titres cotés sont réglées à la livraison par l'entremise de courtiers agréés. Le risque de manquement est considéré comme minime, car la livraison des titres vendus n'a lieu qu'à la réception du paiement par le courtier. Dans le cas d'achats, le paiement n'est effectué que lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction n'aura pas lieu si l'une des deux parties manque à ses obligations.

Le risque de crédit du Fonds est réputé être minimal, car la trésorerie représente une petite part du portefeuille total de placements.

#### b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond à la possibilité que des placements du Fonds ne puissent être aisément convertis en trésorerie, au besoin. Le Fonds pourrait être assujetti à des restrictions en matière de liquidité en raison d'un volume insuffisant sur les marchés des titres du Fonds, ou les titres pourraient être assujettis à des restrictions juridiques ou contractuelles en ce qui a trait à leur revente. En outre, le Fonds est exposé au rachat quotidien en trésorerie de parts rachetables. Les parts du Fonds sont rachetables sur demande à la valeur liquidative actuelle par part, au gré du porteur de parts. Le risque de liquidité est géré au moyen de l'investissement de la majorité des actifs du Fonds dans des placements qui sont négociés sur un marché actif et qui peuvent facilement être cédés. De plus, le Fonds conserve suffisamment de fonds en caisse pour financer les rachats prévus.

Au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018, tous les passifs financiers du Fonds arrivaient à échéance dans les trois mois.

#### c) Risque de marché

Les placements du Fonds sont assujettis au risque de marché, qui est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs liés à un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Les paragraphes suivants comprennent des analyses de sensibilité qui démontrent l'incidence qu'auraient eue sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables des changements pouvant raisonnablement affecter la variable de risque pertinente à chaque date de clôture. En pratique, les résultats réels pourraient différer et l'écart pourrait être significatif.

Notes annexes 30 juin 2019 (non audité)

#### 5. Risque lié aux instruments financiers (suite)

- c) Risque de marché (suite)
  - i) Risque de change

Le Fonds détient des actifs et des passifs qui sont libellés en devises autres que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle. Il est par conséquent exposé au risque de change, car la valeur des titres libellés en d'autres devises fluctuera en raison des variations des taux de change. De même, le Fonds peut conclure des contrats de change à terme avec l'intention première de contrebalancer ou de réduire les risques de change liés aux placements, ainsi que d'améliorer périodiquement le rendement du portefeuille.

Les tableaux suivants présentent un sommaire de l'exposition du Fonds au risque de change au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018. Si le taux de change entre le dollar canadien et les devises avait augmenté (diminué) de 10 %, toutes les autres variables demeurant par ailleurs constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait augmenté (diminué) de 6 211 129 \$ au 30 juin 2019 (31 décembre 2018 – 5 200 364 \$). En pratique, les résultats réels pourraient différer des données indiquées dans la présente analyse de sensibilité.

30 juin 2019	Actifs monétaires	Actifs non monétaires	Exposition nette	Pourcentage de l'actif net
	\$	\$	\$	%
Euro	_	7 964 792	7 964 792	12,7
Yen japonais	31 480	_	31 480	0,1
Franc suisse	_	4 302 618	4 302 618	6,8
Dollar américain	17 904	49 794 498	49 812 401	79,2
Total	49 384	62 061 908	62 111 292	98,8
31 décembre 2018				
	\$	\$	\$	%
Livre sterling	_	1 407 038	1 407 038	2,6
Euro	_	6 365 702	6 365 702	12,0
Franc suisse	_	3 433 325	3 433 325	6,5
Dollar américain	3 770	40 793 800	40 797 570	76,8
Total	3 770	51 999 865	52 003 635	97,9

Notes annexes 30 juin 2019 (non audité)

#### 5. Risque lié aux instruments financiers (suite)

#### c) Risque de marché (suite)

#### ii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que des variations causées par le risque de taux d'intérêt ou le risque de change). Le gestionnaire du Fonds vise à atténuer ce risque grâce à une sélection appliquée et à la diversification de titres et d'autres instruments financiers selon les limites prévues par les objectifs et la stratégie de placement du Fonds.

Le tableau suivant présente l'incidence qu'aurait une variation de 10 % des indices Dow Jones Sustainability World et Dow Jones Islamic Market Titans 100 (les « indices de référence ») sur l'actif net du Fonds, au moyen d'une corrélation historique entre le rendement du Fonds et le rendement des indices de référence du Fonds, au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018, toutes les autres variables demeurant par ailleurs constantes.

	30 juin 2019	31 décembre 2018
	\$	\$
Incidence sur l'actif net	6 292 417	5 313 081

Cette analyse présume que toutes les autres variables sont demeurées les mêmes. La corrélation historique n'est pas forcément représentative de la corrélation future.

#### d) Risque de concentration

Le risque de concentration survient lorsque les expositions sont concentrées dans une même catégorie, qu'il s'agisse de l'emplacement géographique, du type de produit, du secteur ou du type de contrepartie. Le tableau suivant présente un sommaire du risque de concentration du Fonds.

Segment de marché	30 juin 2019	31 décembre 2018
	%	%
Soins de santé	20,9 %	23,5 %
Technologie de l'information	31,4 %	32,8 %
Biens de consommation de base	13,1 %	12,6 %
Biens de consommation discrétionnaire	9,8 %	11,2 %
Produits industriels	4,5 %	4,7 %
Services de télécommunications	14,8 %	2,5 %
Services financiers	_	4,2 %
Énergie	4,1 %	4,6 %
Matières premières	_	1,8 %
Total	98,6 %	97,9 %

Notes annexes 30 juin 2019 (non audité)

#### 6. Évaluation de la juste valeur

Le Fonds classe la juste valeur de ses instruments financiers selon une hiérarchie où le plus haut niveau correspond aux prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1) et le niveau le plus bas correspond aux données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

- Niveau 1 : Juste valeur qui correspond aux prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquels le gestionnaire peut avoir accès à la date d'évaluation.
- Niveau 2 : Données d'entrée autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement, y compris les données d'entrée sur des marchés qui ne sont pas considérés comme actifs.
- Niveau 3 : Données d'entrée fondées sur au moins une donnée d'entrée significative non observable et qui ne s'appuient pas sur des données du marché. Il n'y a que peu ou pas d'activité sur le marché. Le choix des données d'entrée utilisées pour déterminer la juste valeur repose en grande partie sur le jugement et les estimations de la direction.

Si des données d'entrée de différents niveaux sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le classement au sein de la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée d'entrée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur. Les tableaux suivants, qui portent sur la hiérarchie des justes valeurs, présentent l'information sur les actifs et les passifs du Fonds évalués à leur juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018.

30 juin 2019	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Titres de capitaux propres	62 061 908	-	-	62 061 908
Total des actifs financiers	62 061 908	-	-	62 061 908
				_
31 décembre 2018	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Titres de capitaux propres	51 999 865	-	-	51 999 865
Total des actifs financiers	51 999 865	-	-	51 999 865

Aucun transfert entre les niveaux n'a été effectué au cours des périodes closes le 30 juin 2019 et le 31 décembre 2018.

Les valeurs comptables de la trésorerie, des souscriptions à recevoir, des dividendes à recevoir, des autres débiteurs, des rachats à payer et des frais de gestion à payer se rapprochent de leurs justes valeurs en raison de leur échéance à court terme.

Notes annexes 30 juin 2019 (non audité)

#### 7. Parts rachetables

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de parts de chaque série.

Pour les périodes closes le 30 juin 2019 et le 31 décembre 2018, le nombre de parts émises rachetées et en circulation est présenté dans le tableau suivant.

	Série A			Série F
	2019	2018	2019	2018
Parts en circulation au début	2 209 175	2 069 178	400 602	242 952
Parts rachetables émises	222 262	382 230	93 362	118 808
Parts rachetables rachetées	(109 457)	(208 431)	(48 873)	(44 946)
Parts émises au réinvestissement de distributions	_	49 545	-	7 963
Parts échangées dans le Fonds	3 361	944	12 349	75 825
Parts échangées hors du Fonds	(17 043)	(84 290)	_	
Parts en circulation à la fin	2 308 298	2 209 175	457 440	400 602

#### 8. Frais de gestion et autres charges

Frais de gestion et transactions entre parties liées

Le Fonds verse au gestionnaire du Fonds des frais de gestion annuels allant jusqu'à 2,5 % pour les parts de série A et à 1,5 % pour les parts de série F, qui sont assujettis à la taxe de vente harmonisée, selon le cas, afin de couvrir les frais de gestion. Les frais de gestion sont calculés et comptabilisés quotidiennement, et ils sont versés le dernier jour de chaque mois en fonction de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds. Pour la période close le 30 juin 2019, les frais de gestion se sont établis à 769 497 \$ (juin 2018 – 653 228 \$) dont une tranche de 133 095 \$ (31 décembre 2018 – 116 395 \$) demeure à payer.

Au 30 juin 2019, Global RESP Corporation détenait une tranche de 1 266 652 \$ (31 décembre 2018 – 1 587 261 \$) des parts du Fonds. Au cours de l'exercice, Global RESP Corporation a reçu des distributions de 0 \$.

#### Charges

Le Fonds est responsable du paiement de toutes les charges directes ayant trait à ses activités, comme les commissions et les frais de courtage, les taxes, les honoraires d'audit et les frais juridiques, les frais de garde et les autres charges. Chaque série de parts du Fonds est responsable des charges d'exploitation qui se rapportent précisément à celle-ci.

Pour la période close le 30 juin 2019, la rémunération versée aux membres du Comité d'examen indépendant par le Fonds s'élève à 975 \$ (30 juin 2018 – 3 300 \$).

Certaines charges ont été absorbées par le gestionnaire. Ces charges sont présentées dans les états du résultat net et du résultat global. Cette absorption peut être résiliée par le gestionnaire du Fonds en tout temps sans préavis.

#### 9. Commissions de courtage et rabais de courtage sur titres gérés

Pour la période close le 30 juin 2019, le Fonds a payé des commissions de courtage et d'autres frais de transaction de 2 421 \$ (30 juin 2018 – 10 879 \$) pour des transactions du portefeuille.

Notes annexes 30 juin 2019 (non audité)

#### 10. Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Les tableaux suivants présentent le calcul de l'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, pour la période close le 30 juin 2019 et l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Série A	30 juin 2019	31 décembre 2018
	\$	\$
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	5 173 678	1 732 021
Nombre moyen pondéré de parts en circulation pendant la période	2 271 645	2 132 321
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	2,28	0,81
Série F	30 juin 2019	31 décembre 2018
	\$	\$
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 096 255	303 703
Nombre moyen pondéré de parts en circulation pendant la période	433 151	333 688
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	2,53	0,91

#### 11. Impôt sur le résultat

Le Fonds est admissible comme fiducie de fonds communs de placement en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « *LIR* »). Les revenus du Fonds sont assujettis à l'impôt, y compris les gains en capital nets réalisés, pour l'exercice où ces montants ne sont pas payés aux porteurs de parts ni à payer aux porteurs de parts à la fin de l'exercice. L'impôt sur les gains nets réalisés non payés ou à payer par le Fonds est généralement recouvré conformément aux dispositions de remboursement de la *LIR* et de la loi de l'impôt sur le revenu des provinces, à mesure que les rachats sont effectués. Le Fonds s'assure que des distributions suffisantes de revenus et de gains en capital nets réalisés sont faites aux porteurs de parts inscrits pour le Fonds, afin qu'aucune charge d'impôt sur le résultat ne soit requise dans les états financiers.

Le Fonds n'a aucun solde de report en avant de pertes autres qu'en capital. Aucune valeur n'a été comptabilisée dans les états de la situation financière à l'égard des reports de pertes en avant.